



Centre -
Limousin -
Allier -
Poitou-Charentes



RÉSULTATS DES ATELIERS BOVINS LAIT

Systeme d'alimentation « pâturage significatif »

Campagne 2019



12 exploitations laitières de zone herbagère Centre Ouest avec un système d'alimentation basé sur le pâturage au printemps sont analysées ici. On retrouve ces exploitations en zones défavorisées simple, de piémont ou de montagne. De tailles modérées et peu intensives à la vache comme à la surface, leur productivité du travail est faible (206 000 L lait vendu/UMO). La part de maïs ensilage est limitée (12 % SFP) et les cultures de vente sont quasi exclusivement destinées à l'autoconsommation du troupeau.

En 2019, ces exploitations dégagent en moyenne 1,4 SMIC par UMO exploitant sur l'atelier lait soit un prix de revient de 420 €/1 000 L. Le prix du lait payé est de 358 €/1 000 L. Le poids des aides est important (125 €/1 000 L) avec des aides spécifiques sur les surfaces fourragères (ICHN, MAE). La stratégie de ces systèmes pâturants est économe avec une moindre dépendance à l'achat d'intrants sur les surfaces fourragères et une bonne maîtrise des achats d'aliments pour le troupeau. Cependant, ce poste a fortement augmenté en 2019. Ceci est expliqué par la succession des sécheresses (2018 et 2019).

Malgré des investissements raisonnés, les charges de structure et supplétives restent élevées en raison du faible effet dilution par le volume produit.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
UMO BL*	1,9	1,3 - 2,4	
dont UMO exploitant(e) BL	1,5	1,0 - 2,1	
Lait vendu** (litres)	383 000	188 000 - 578 000	
Lait vendu/UMO (litres) affectés au BL	206 000	120 000 - 292 000	
Nombre de VL	57	30 - 84	
Nombre d'UGB lait	81	41 - 121	
Nombre d'UGB viande	6	0 - 21	
SAU (ha)	100	66 - 135	
dont cultures de vente	6	0 - 13	
dont SFP lait	88	56 - 120	

* Part de la main-d'œuvre affectée à l'atelier laitier - ** Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

COLLECTION RÉFÉRENCES



COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production total (€/1 000 l)	580	486 - 673	
Travail (€/1 000 l)	195	136 - 253	
dont salaires et cotisations salariales (€/1 000 l)	24	0 - 50	
dont rémunération du travail exploitant* (€/1 000 l)	170	104 - 237	
Coût de production hors main-d'œuvre exploitant (€/1 000 l)	409	338 - 481	
Foncier et capital (€/1 000 l)	39	23 - 54	
dont fermage et frais du foncier (€/1 000 l)	25	16 - 34	
dont frais financiers (€/1 000 l)	3	0 - 5	
Frais divers de gestion (€/1 000 l)	31	21 - 41	
Bâtiments et installations (€/1 000 l)	52	28 - 76	
dont eau, électricité et gaz (€/1 000 l)	12	7 - 17	
dont entretien et location des bâtiments (€/1 000 l)	7	1 - 12	
dont amortissements bâtiments - installations (€/1 000 l)	33	10 - 55	
Mécanisation (€/1 000 l)	97	60 - 134	
dont travaux par tiers (€/1 000 l)	20	6 - 34	
dont carburants et lubrifiants (€/1 000 l)	17	10 - 24	
dont entretien et achat petit matériel (€/1 000 l)	19	6 - 34	
dont amortissements matériel (€/1 000 l)	41	5 - 77	
Frais d'élevage (€/1 000 l)	43	30 - 56	
dont frais vétérinaires (€/1 000 l)	10	7 - 13	
dont frais reproduction, identification, GDS, contrôle de performance (€/1 000 l)	27	20 - 35	
dont achat de litière (€/1 000 l)	7	0 - 15	
Approvisionnements des surfaces** (€/1 000 l)	37	15 - 58	
dont engrais et amendements (€/1 000 l)	17	2 - 32	
dont semences (€/1 000 l)	10	4 - 16	
dont autres charges végétales (€/1 000 l)	9	4 - 17	
Alimentation des animaux (€/1 000 l)	87	45 - 128	
dont achat de concentrés et minéraux (€/1 000 l)	81	39 - 123	
dont achat de fourrages et mise en pension (€/1 000 l)	6	0 - 15	

* La rémunération du travail exploitant (y compris les charges sociales) est calculée sur la base de 2 SMIC brut/UMO affectée à l'atelier lait.

** Les surfaces prises en compte sont les surfaces fourragères ainsi que les surfaces récoltées en grain pour l'autoconsommation du troupeau laitier.

PRODUITS DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Total produits atelier bovins lait (€/1 000 l)	518	482 - 555	
dont produit lait (€/1 000 l)	358	335 - 381	
dont produit viande (€/1 000 l)	35	22 - 49	
dont aides et autres produits (€/1 000 l)	125	84 - 165	

PRIX DE REVIENT ET PRIX DE FONCTIONNEMENT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production (€/1 000 l)	580	486 - 673	
Prix de revient 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	420	350 - 490	
Rémunération permise (€/1 000 l)	109	58 - 160	
Rémunération permise (SMIC/UMO exploitant)	1,4	0,6 - 2,2	
Coût de fonctionnement (€/1 000 l)	534	453 - 615	
Prix de fonctionnement 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	374	306 - 443	
Trésorerie permise (en nb SMIC)	2,0	1,2 - 2,8	

Valeur SMIC brut annuel : 18 722 €, soit pour 2 SMIC brut annuel : 37 544 €.



Attention depuis 2 ans, la rémunération « objectif » est fixée à 2 SMIC brut/UMOF lait.

MÉTHODOLOGIE

Approche comptable

Le coût de production de l'atelier lait mesure le coût de l'activité laitière indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Il est la somme des charges courantes (approvisionnement des surfaces, achat d'aliment, frais d'élevage, mécanisation, bâtiments fermages, gestion), **des amortissements et des charges supplétives** (rémunération des capitaux propres et du travail des exploitants, y compris MSA).

Le prix de revient mesure le prix du lait nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier lait compte tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints.

Approche trésorerie

Le coût de fonctionnement de l'atelier lait et le prix de fonctionnement du lait sont les résultats d'une approche "trésorerie" de l'exploitation. Pour les calculer, **on remplace les amortissements par les capitaux d'emprunts remboursés**.

FOCUS SUR LES FRAIS D'ÉLEVAGE

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Frais d'élevage (€/VL)	285	200 - 370	
dont véto (€/VL)	63	39 - 88	
dont contrôle de performances (€/VL)	42	32 - 53	
dont repro (€/VL)	61	25 - 98	
dont litière (€/VL)	40	0 - 90	
dont hygiène et autres frais d'élevage (€/VL)	79	51 - 106	

CONDUITE DU TROUPEAU

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Lait produit* (l/VL)	6 852	5 884 - 7 820	
Lait produit* (l/ha SFP bovins lait)	4 813	2 371 - 7 254	
Moyenne Contrôle laitier (kg/VL)	6 953	6 119 - 7 787	
TB moyen laiterie (g/l)	41,7	39,9 - 43,4	
TP moyen laiterie (g/l)	33,0	31,7 - 34,3	
UGB VL/UGB lait (%)	72 %	65 - 79	
Taux de réforme (%)	31 %	22 - 42	
Taux de renouvellement (%)	31 %	23 - 40	
Age au premier vêlage (mois)	30,5	26,6 - 34,4	
Prix des veaux (€/tête)	99	75 - 123	
Prix des réformes (€/tête)	693	590 - 797	
Intervalle vêlage-vêlage (jours)	414	388 - 439	
Concentrés spécifiques vaches	en kg/VL/an	1 530	595 - 2 465
	en g/l	221	85 - 358
Concentré vaches + génisses	en kg/VL/an	2 079	936 - 3 222
	en g/l	295	120 - 469
Prix moyen des concentrés (€/tonne)	312	262 - 361	

* (Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + autoconso veaux et famille).

CONDUITE DES SURFACES FOURRAGÈRES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Chargement bovins lait (UGB/ha SFP)	1,0	0,6 - 1,4	
% de cultures fourragères* dans la SFP lait	12 %	4 - 21	
Fourrages stockés utilisés (TMS/UGB/an)	3,7	3,1 - 4,4	
Charges SFP (€/ha SFP)	140	51 - 228	
dont engrais (€/ha SFP)	66	15 - 117	
dont semences (€/ha SFP)	41	6 - 75	
dont phytos et autres charges végétales (€/ha SFP)	33	12 - 54	

* Cultures fourragères = maïs, sorgho, céréales et mélanges immatures.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr – Décembre 2020 – Référence Idele : 0020 502 076
Mise en page : Corinne Maigret - Crédit photos : Corinne Maigret

Ont contribué à ce dossier :

Jean-Philippe Garnier – CA Allier
Alexia Charpentier – CA Indre-et-Loire
Marthe Vivant – CA Loir-et-Cher
Nathalie Ferrand – CA du Cher

Martine Durand – CA Creuse
Aurélien Legay – CA Corrèze
Anne-Laure Veyssset – CA Charente
Adèle Marsault/Solène Durant – CA Vienne

Ludovic Cotillon – CA Deux-Sèvres
Christophe Mauger – CA Charente-Maritime
Benoît Rubin – Institut de l'Élevage

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.